

# INFORMATIONS STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE"

VILLINGEN

68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN  
C.C.P. : Paris 4.841-48 PARIS 9<sup>e</sup> - TEL. TRI. 78-44, 78-45

Rédacteur en chef :  
H. PERRON

N° 38. — MARS 1951

Prix du numéro :  
15 francs



Il n'est point de bons amis qui ne se quittent.

Minuit vint mettre un point final à la fête du V B qui déroulait ses fastes dans la splendide salle de la Fraternelle, rue Yves-Tou-dic. Et c'est sur le sourire juvénile et la grâce printanière de la troupe de monitrices de l'École Irène-Popard que se termina notre gala annuel.

Faut-il parler du succès de la fête du 3 mars ?

Pour nos amis de province qui ne peuvent se déplacer, nous allons en conter le plus fidèlement possible le déroulement.

Tout d'abord, dans le hall d'entrée, c'est la cohue des grands jours. On rencontre à chaque pas des visages amis et des exclamations joyeuses annoncent des rencontres inattendues.

Des amis qui s'étaient quittés le jour de la libération du Kommando se retrouvaient tout à coup. Et ça, je vous le jure, « ça vous en donne un coup au palpitant », comme disait l'ami Godard.

Le spectacle commence par le tour de chant du jeune fantaisiste Guy Mazet. Sa voix souple et bien timbrée annonce déjà une future vedette de la chanson. Son dynamisme et son entrain furent très appréciés.

Puis le chef d'orchestre Pedro Morello vint causer une agréable surprise. Au programme, il était

## NOTRE GALA DU 3 MARS 1951

annoncé comme violoniste imitateur. Que pouvait bien représenter cette annonce ?

Nous fûmes édités sur-le-champ. Dès que Pedro Morello fit glisser son archet sur les cordes de son violon la salle fut conquise. Et tour à tour furent évoqués les trilles du rossignol, le pépiement du moineau parisien, le chant de l'alouette dans les matins clairs, le bavardage des serins et tous les cris de la ferme à l'aube. Quel bel artiste ! Et puis ce chant des cloches qui semblait venir tout droit d'une église lointaine !

Faut-il parler de l'étonnement de toute une salle qui découvrait tout d'un coup une vedette nouvelle en la personne de John Williams. Cette basse chantante noire a, comme on dit, « un creux » magnifique et toutes ses chansons furent acclamées.

Et voici une silhouette connue de tout le Stalag, c'est Frédéric Balle et son violon. Nous avons déjà dit ici toutes les joies que nous éprouvons en écoutant chanter l'archet de notre ami Frédéric. C'est un véritable régal. Et la salle subjuguée par cet artiste si sensible communitait avec lui dans le même amour : celui de la musique. Merci, Frédéric.

Les galas de l'Amicale ne peuvent plus se dérouler sans chansonnière. C'est devenu une règle.

L'an dernier, c'était Raymond Souplex, le parrain de la troupe du V B.

Cette année le grand chansonnier du Théâtre de Dix-Heures, du Caveau de la République, du Coucou, des Deux-Anes, le sympathique artiste Raymond Bour était notre invité d'honneur.

Sa première chanson « L'Ami Hermann » nous mit tout de suite dans l'ambiance et rappela à de nombreux spectateurs un certain séjour en Forêt Noire.

Son « éloge des gros » fut particulièrement goûté par les gros poids qui par la suite vous regardaient avec un petit air supérieur alors que les maigres rassaient les murs et allaient au bar prendre du poids.

Sa chanson improvisée sur les Arts Ménagers fut un triomphe et Raymond Bour nous quitta, car il était venu gracieusement à notre gala entre deux cabarets.

Raymond Bour est un ancien Gefang d'Ostlag et il nous a prouvé en nous apportant son concours gratuitement que la solidarité « prisonnier » n'est pas un vain mot. Toute l'Amicale V B lui exprime par ma modeste plume toute sa reconnaissance.

Il faut croire que, le 3 mars, l'Amicale jouait de bonheur. Tout lui semblait sourire. La preuve ? Connaissez-vous plus joli sourire que celui de la ravissante Clary Darcourt ? La salle put le juger tout à loisir car la charmante artiste voulut bien présenter le

spectacle au lieu et place de notre ami Yves Gladine empêché au dernier moment. Son tour de chant nous permit d'applaudir sa voix chaude et vibrante. Son succès mérité lui prouva toute l'étendue de son beau talent car dans la salle il y avait des connaisseurs.

Sur un petit ballet joué par les monitrices d'Irène-Popard, plein de fraîcheur et de grâce, le rideau tomba et ce fut l'entr'acte.

La deuxième partie fut ouverte par notre grand ami André Chanu, qui dans un numéro de prestidigitation nous montra toute sa classe d'artiste. L'Amicale doit beaucoup à André Chanu et il sait depuis longtemps dans quelle estime nous le tenons. Les Provinciaux dans la salle furent heureux de retrouver leur grand copain, celui qui au Stalag paya tant de sa personne pour les amuser et les distraire et leur fit oublier les ennuis des jours noirs.

Et puis ce fut Luce Bert qui fit son entrée sur scène. Avec elle, c'est la présence du rire, c'est le titi parisien, l'air gouailleux et l'esprit grivois, c'est le talent fait femme. Pendant trente minutes, Luce Bert nous donna un régal du Comique et, dans la salle, les

yeux rougis, à force de pleurer de rire, attestaient de l'immensité du talent de cette grande et sympathique artiste. A la chanson « Léon », toute la salle croulait sous les rires.

Pour reposer la rate des spectateurs et remettre les yeux des spectateurs en état, une vision d'art est offerte à la salle par la danse acrobatique de notre grand ami Saint Marc. Numéro de durée très courte, mais vraiment épuisant pour l'artiste. Le talent de notre ami est connu de tous ainsi que sa gentillesse. Nous le remercions de son ardente collaboration à la marche de l'Amicale.

Avec Kach-Maht c'est la jeunesse et le cirque qui ensemble pénètrent sur scène. Le plus jeune jongleur du monde marche sur les traces de son maître Rastelli et c'est un plaisir que le voir jongler avec ses ballons et massues.

Puis, pour terminer le spectacle, les girls de chez Irène-Popard vinrent nous faire admirer leur plastique et leur talent. Ces belles et jolies filles aux sourires éclatants nous firent une gracieuse exhibition de danse rythmique. C'est avec joie que nous les avons revues à notre fête. Merci à M. Pagel, professeur parfait d'une troupe splendide.

Et maintenant préparons tous ensemble le gala de l'an prochain.

H. Perron.

## Potins...

L'habituel succès des enveloppes surprise n'a pas failli à la règle. Le résultat : pas assez d'enveloppes ! Et la salle n'était pas pleine ! L'an prochain, il faudra prévoir au moins 1.000 enveloppes. Il est vrai que la cueillette des lots fut un véritable succès. Nous ne savons vraiment pas comment exprimer notre reconnaissance envers tous les généreux donateurs qui apportèrent une contribution aussi abondante à la réussite de notre fête. Qu'ils trouvent au moins ici nos remerciements les plus sincères.

Nous avons rencontré des Provinciaux dans l'assistance. Le docteur Fauran, un ancien toubib du Waldho, nous a causé une surprise agréable en venant participer à notre gala. Aussi, un groupe s'était-il vite formé et on pouvait y reconnaître, avec le docteur Fauran, nos pharmaciens de Laroussilhe et Lefort. Le maestro Fochoux y prenait une consultation.

Un grand, le plus grand des prisonniers, était assis dans un fauteuil sur le côté de la salle. De temps en temps, il se cassait en deux pour parler à son voisin. Tout le monde a reconnu Jeangeorges et Hommeyer, qui n'ont pas craint d'affronter la distance les Vosges-Paris pour être présents à notre fête. Ce fut une joie pour leurs amis de les retrouver toujours aussi simples et aussi dévoués. Gageons que nous les reverrons l'an prochain.

Notre ami René Rupe inaugurerait ses fonctions de régisseur. A 20 h. 30, l'ami René promenait dans les coulisses une parfaite sérénité et une digne assurance. A 21 heures, ceux qui le rencontraient hésitaient à lui serrer la main et jetaient des regards inquiets sur le poste de police-secours. C'est fou ce qu'on peut changer en une demi-heure.

Pensez donc ! A 21 heures, l'ami René n'avait que deux artistes à sa disposition. Allez donc faire un gala avec deux artistes, vous qui êtes si malins ! On voit bien que vous ne savez pas ce que c'est. L'ami Perron prenait une part compatissante aux malheurs de Rupe, car il était déjà passé par là. Lui au moins sait ce qu'il en est.

Le buffet a magnifiquement fonctionné sous la haute direction de l'ami Roger. Il fallait voir avec quelle maestria l'équipe de barmen : Roger, Aubel, Rose et Prignaux, faisait sauter les bouchons.

Peu de perdants au jeu des enveloppes surprise. Il était rare de rencontrer un joueur avec plus d'une enveloppe nulle. Mais, si le hasard de votre promenade vous met en présence de l'ami Aubel, ne lui posez pas la question. Lui, il sait à quoi s'en tenir sur cette proportionnalité.

C'était le gala du rire ! Avec Raymond Bour et Luce Bert, il ne pouvait en être autrement. Aussi fallait-il voir les visages épanouis à la sortie.

Notre ami Marquet, ne pouvant présenter les clowns Mørke et Mark, tint malgré tout à apporter sa contribution à la fête. Ce fut lui qui présenta les deux gros lots : le tableau de notre ami Beauvais et la veste de fourrure offerte par notre ami, le maître fourreur Henri Faure. A tous ces charmants camarades nos remerciements les plus chaleureux.

## Aux Kommandos

A l'issue de notre réunion du dimanche 4 mars à laquelle assistaient plusieurs de nos amis de Paris, dont notre camarade Henri Chapon, celui-ci nous a fait part du décès de Mme Chapon (sa femme), âgée de 40 ans. Au nom des Kommandos de Schramberg et en mon nom personnel, je t'adresse, mon cher Henri, ainsi qu'à ta petite fille de 11 ans, nos sincères condoléances : crois que nous prenons une grande part à la perte cruelle qui tu viens d'éprouver.

J'adresse mes remerciements à Médard, Marsouk et Charrier pour leur mandat. Que deviens-tu, mon cher Arthur ? ton mandat me fait un immense plaisir car je croyais que tu nous avais oubliés.

**UNE BONNE SURPRISE POUR UN ANCIEN P. G... si vous l'abonnez à notre bulletin.**

## AMICALISTE !

L'année 1951 est commencée. As-tu payé ta cotisation ? C'est ton premier devoir.

Pour que ton Amicale puisse poursuivre son œuvre d'entraide, il lui faut de l'argent.

N'attends pas le mandat-cotisation qui est très onéreux pour l'Amicale. Vite, envoie ton obole, le trésorier t'en remercie d'avance.

Nous avons pensé à nous réunir pour un déjeuner (à un prix très raisonnable) dans un petit restaurant que connaît notre ami Ledouble. La date retenue est le DIMANCHE 6 MAI A MIDI, date qui

## A L'ATTENTION DES CAMARADES

Cet avis intéresse nos amis du V A mais nous savons que, dans l'Amicale du V B, il y a un grand nombre d'anciens captifs qui ont passé à Ludwigsburg.

Le docteur belge Jean DAVID 3, rue Clément-Warnant, Awans Biersot, province de Liège (Belgique), demande aux anciens D.U. qu'il a soignés de novembre 1941 jusqu'en fin 1942 une attestation comme quoi il a fait rapatrier de nombreux camarades comme grands malades et, surtout, faux grands malades, participant ainsi à leur évacuation.

Nous demandons à nos camarades qui ont bénéficié de l'intervention du docteur Jean David de bien vouloir se mettre en relation directement avec lui.

## ...et échos

Un bravo à l'équipe des placeurs. Tout se passa admirablement. Le vendeur du programme officiel, nous voulons parler de l'ami Bernet, fait sonner son organe retentissant sous les voûtes du Temple de l'Art.

Le spectacle s'est terminé à minuit sonnant. La durée du concert est encore trop longue. Il faudra élarger l'an prochain. Car il est prouvé, une fois de plus, qu'un spectacle ne peut pas commencer à 20 h. 30, faute de spectateurs et d'artistes. Et tout le monde arrive pour 21 heures.

Faut-il signaler la part prépondérante prise dans le succès de la fête par l'ami Gehin. Ayant été, dans les jours fiévreux de la préparation, un artisan principal du succès de 3 mars, il est juste de porter l'ami Mimile au tableau d'honneur.

Félicitons la Commission des Fêtes de son grand succès. Mais nous croyons qu'une grande part de son triomphe vient de l'atmosphère de camaraderie dans lequel se déroule tou-

tes ses réunions. Et personne ne rechigne à la peine. Treissons également des lauriers à notre charmante secrétaire, Mme Maury, pour son dévouement et le concours important qu'elle nous apporte.

C'est notre président qui fut le principal responsable de la venue de Raymond Bour. Notre sympathique chansonnier et l'ami Langevin usèrent ensemble leurs fonds de culotte sur les mêmes bancs d'école. Le temps n'a pas altéré leur amitié de jeunesse et nos deux « labadens » étaient vraiment heureux de se rencontrer à nouveau.

Nous adressons aux maisons de commerce qui nous ont adressé tant de lots magnifiques, avec une générosité si émouvante, toute notre reconnaissance.

Nous recommandons à tous les membres de l'Amicale de réserver leurs achats à ces amis du Mouvement prisonnier, qui permettent, par leurs dons, d'alimenter notre Caisse d'Entraide. Soyons reconnaissants envers ceux qui nous aident :

Ets MONTMOUSSEAU  
Maison LASEQUE  
Produits d'entretien NOYAMA  
SAPONITE  
S.O.S. Ets E. GISSINGER  
Ets STYLOMINE  
Biscuits GONDOLLO  
VILMORIN & ANDRIEUX  
Ets CINZANO  
BONAL  
JIF-WATERMAN  
Manufacture d'étuis transparents  
« LE CRISTALLIN »  
Maison DORIGNY  
Distilleries RICARD  
R. GRANTE  
Ets LA TETE NOIRE  
SPONTEX  
Maison H. PELLETIER  
Thé LIPTON  
Maison GENPA  
EVEROOD  
Biscuits FOSSE  
Maison RITZ  
REYNOLDS  
Chocolat MENIER  
Maison JOLIVET  
PERNOD FILS  
FRUIDAM  
Maison CATROS GERAND  
BI-OXYNE

## de Schramberg

doit coïncider avec la Foire de Paris.

Que les camarades de Paris et Banlieue qui désirent se joindre à nous veuillent bien m'écrire ou venir à notre prochaine réunion du dimanche 1<sup>er</sup> avril ; pour nos amis de province, sur leur demande, je leur écrirai directement.

Nous espérons voir tous nos amis de la S.N.C.F. Bonnin, Roche, Charrier, Chedotte.

Pour les Kommandos de Schramberg :  
Roger Hadjadj,  
3, rue de Neuilly, Clichy.

P. S. — Soyez assez gentils de joindre un timbre à toute lettre officielle. Merci.

**UNE BONNE SURPRISE POUR UN AMI... si vous lui offrez une insertion dans notre Bulletin.**



# AVEC LES LYONNAIS



Le dimanche 11 février, le Groupement des Amicales de Camps de la région lyonnaise a tenu son Assemblée générale au Cercle du Prisonnier, « Notre Baraque », 23, rue Neuve, à Lyon.

Toutes les Amicales adhérentes au Groupement étaient représentées.

La séance est ouverte à 10 h. par le président, notre camarade André Bornat, qui, dans une courte allocution, remercie tous ceux qui, par leur présence à cette assemblée, montrent leur attachement au Groupement et prouvent qu'ils comprennent que la tâche n'est pas terminée. Il remercie tous les délégués d'Amicales qui assistent aux réunions mensuelles du Groupement, les membres du Bureau et en particulier le trésorier et le secrétaire qui ne ménagent pas leurs efforts. Ses remerciements vont également à tous ceux qui travaillent pour que vivent leurs Amicales respectives ainsi qu'au délégué régional, Pagay.

Bornat passe ensuite la parole au secrétaire, notre camarade Vial, qui nous retrace la vie du Groupement au cours de l'année 1950.

Il souligne que nous avons toutes les raisons de demeurer optimistes, que nous ne devons pas nous laisser aller au découragement devant le manque d'assiduité de certains de nos camarades, que nous n'avons pas le droit d'abandonner la partie et qu'il faut continuer l'œuvre entreprise. Il rappelle ce qui a été fait dans le domaine social, l'audition à une de nos réunions de notre camarade Chapellet, délégué social de l'A.D.C.P.G., qui nous a renseignés sur les secours que nous pouvions obtenir, pour nos camarades momentanément dans le besoin, à l'Office des Anciens Combattants et Victimes de la guerre, sur les colonies de vacances, les placements familiaux. Toutes dispositions ont été prises au cours de cette réunion pour coordonner l'action sociale du Groupement des Amicales et de l'Association départementale.

Puis Vial rappelle la visite de notre camarade Legaret, vice-président de l'U.N.A.C., visite toute amicale, dépourvue de toute contrainte officielle, au cours de laquelle ont été traitées entre autres questions celles relatives à l'unité, à la réunion des Amicales par Wehrkreis, au pécule, à la répartition des 500 millions.

Vial signale que Pagay, délégué régional de l'U.N.A.C., a établi des contacts fréquents avec les départements voisins et qu'avec Bornat, président du Groupement, ils ont assisté à plusieurs réunions d'Ami-

cales, s'attachant à réveiller celles qui étaient en sommeil. Le résultat a été pleinement satisfaisant.

Vial rappelle les diverses manifestations qui ont eu lieu au cours de l'année, fêtes familiales, sauteries au Cercle, représentations au Théâtre de l'Horloge, récital Charles Trenet au Théâtre des Célestins, concours de boules du 25 juin 1950 ouvert à tous les anciens P.G. amicalistes ou non et, enfin, pour clore l'année en beauté, la sortie du 9 juillet 1950 dans le Beaujolais, qui a été particulièrement réussie et appréciée de tous ceux qui y ont participé et au cours de laquelle des photos ont été prises et même un film qui sera projeté prochainement.

Vial souligne que le Cercle « Notre Baraque » devient de plus en plus ce que nous désirions tous qu'il soit, c'est-à-dire un point de ralliement où nos camarades se plaisent.

Il nous fait savoir que notre trésorier Bonnaud ne peut plus assurer ses fonctions et qu'il donne sa démission, au grand regret de tous car, si notre trésorerie est maintenant d'aplomb, cela a été grâce à ses efforts. Il fait appel à tous pour nous aider à accroître nos ressources, rappelle l'existence des cartes de membres bienfaiteurs, soulignant que nous n'avons aucune subvention mais, ainsi que l'a dit Pagay, que nous tenons à notre pauvreté car elle prouve notre indépendance.

Il termine son rapport en insistant sur le fait que nous faisons un travail d'équipe, que la camaraderie, l'amitié qui nous unissent sont la source de notre courage pour continuer notre effort. Au Groupement il n'y a pas de questions qui divisent, il n'y a pas

d'intrigues et cela est rassurant surtout dans la période troublée dans laquelle nous vivons.

Des applaudissements chaleureux terminent ce rapport moral qui est adopté à l'unanimité.

Bornat remercie Vial de son remarquable exposé et donne la parole au trésorier.

Bonnaud présente les recettes et les dépenses du Groupement au cours de l'année. Il indique que la dette de 110.000 francs qu'avait le Groupement l'année dernière a été ramenée à 30.000 francs. Tout ce qui était dû à l'Association départementale a été réglé et ces 30.000 francs représentent les sommes prêtées au Groupement par les Amicales pour lui permettre de tourner. Il espère qu'elles seront remboursées dans le courant de l'année présente.

Après l'adoption du rapport financier, il est procédé à l'élection du nouveau Bureau. Sous la présidence du doyen du Groupement, notre camarade Marion, de l'Amicale des XII, c'est notre ami Bornat qui, à l'unanimité, est réélu président. Le poste de secrétaire reste à Vial et celui de trésorier passe à Chatenoud.

Le Bureau du Groupement est composé comme suit :

**Président d'Honneur :**  
PAGAY, 27, quai St-Vincent, Lyon

**Vice-Président d'Honneur :**  
TARLIER, 83, rue Masséna, Lyon

**Président :**  
BORNAT, 20, rue Juliette-Récamier, Lyon

**Vice-Présidents :**  
FOURNEL, 32, rue Paul-Cazeneuve, Lyon  
GRAIN, 8, rue de la Martinière, Lyon

**Secrétaire :**  
VIAL, 41, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon

**Secrétaire Adjoint :**  
MICHALLOT, 38, boulevard des Brotteaux, Lyon

**Trésorier :**  
CHATENOUD,

36, rue de la Quarantaine, Lyon

**Trésoriers Adjoints :**  
LACRUCHE,

3, rue des Alliés, Villeurbanne

MARTIGNY,

36, rue Paul-Bert, Lyon

POIZAT,

16, rue Imbert-Colomès, Lyon

**Membres du Bureau et de la Commission des Fêtes :**

SOMMER,

5, rue du Dr-Rebatel, Lyon

MONGENOT

BERLIET,

33, chemin Feuillat, Lyon

MARECHAL,

57, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon

COLIN, 1, place Jules-Ferry, Lyon

CHABAUD, 2, rue Louis, Lyon

BORNAT, 20, rue J.-Récamier, Lyon

BONNAUD, 1, rue Carquillat, Lyon

FOURNEL,

32, rue Paul-Cazeneuve, Lyon

BRETON, 94, rue Tronchet, Lyon

**Commission de Contrôle :**

RIGOTTIER,

270, rue de Créqui, Lyon

GRAMPELLINI,

21, place Tolozán, Lyon

GEYNET, 78, rue Paul-Bert, Lyon

Bornat donne ensuite la parole à Fournel, vice-président du Groupement, qui s'occupe tout spécialement de l'organisation des fêtes.

Fournel rappelle les fêtes ou sauteries qui se sont toujours déroulées dans une ambiance de franche gaieté et de bonne camaraderie :

Nuit des Etoiles, Réveillons de Noël et du Jour de l'An, Bal Murette rue de Lappe, Bal à Robin-

ces malades, sensibles au moindre geste de sympathie de leurs anciens camarades de captivité. C'est d'assistance morale qu'ils ont besoin : six ans après le rapatriement général, ils souffrent encore d'un mal contracté outre-Rhin !

Il est très facile de se rendre à l'hôpital Percy : parvenu au terminus de métro « Mairie d'Issy », prenez l'autobus « 190 barré » qui s'arrête à la porte de l'hôpital (deux sections). Jours de visite : le mardi, le jeudi et le dimanche après-midi, jusqu'à 17 heures.

René Riché.

son, etc., etc... Il souhaite que l'année 1951 se déroule de la même façon, avec les mêmes copains pour organiser, assurer la décoration de la salle et il fait un appel pour que d'autres camarades viennent se joindre au petit groupe actuel pour l'aider.

Bornat remercie Fournel d'avoir su créer cette ambiance si sympathique dans toutes nos fêtes puis il donne la parole à Pagay, délégué régional de l'U.N.A.C.

Pagay rappelle que, dans l'esprit amicaliste, chacun a sa part de travail. Il signale que les contacts avec les départements voisins sont très encourageants. Les anciens P.G. viennent surtout chercher dans nos Amicales un soutien moral. Alors que certains ont pu croire au départ que le travail d'un délégué régional pouvait aboutir à diviser il est maintenant prouvé que c'est le contraire qui se produit. Une des preuves en est que le délégué départemental des Amicales de la Saône-et-Loire est aussi le président de la section de Maçon de l'Association départementale de ce département.

Après avoir dit que l'Assemblée générale du Groupement avait surtout eu un travail intérieur à faire au sein même de ce Groupement, Pagay nous dit l'opportunité d'un Congrès régional. Ce Congrès régional aura lieu le 1<sup>er</sup> avril 1951. Il demande aux délégués d'Amicales d'y penser très sérieusement et de réserver le samedi après-midi et le dimanche matin. L'ordre du jour de ce Congrès sera fixé ultérieurement. Il précédera l'Assemblée générale de l'U.N.A.C. qui est fixée au 7 avril 1951.

L'ordre du jour étant épuisé, Bornat lève la séance à 11 heures mais il reprend la parole en tant que membre de l'Amicale des Stalags XII pour faire connaître à tous les camarades présents que la femme d'une camarade des XII, Mme Morin, qui a fait de la résistance effective aux côtés de son mari rentré d'Allemagne après 5 tentatives d'évasion, vient d'obtenir la Croix de guerre. L'Amicale des Stalags XII a décidé de lui remettre cette Croix de Guerre et de lui offrir un livre souvenir au cours d'une réunion tout-à-fait intime. Il convie tous les membres de l'Assemblée à entourer Mme Morin de leur sympathie au cours de cette cérémonie.

Un déjeuner tout amical a réuni ensuite un groupe de bons camarades et c'est ainsi que s'est terminée, d'une manière bien lyonnaise, l'Assemblée générale du Groupement des Amicales de Camps de la région lyonnaise.

Nous avons précédemment publié des listes de camarades ex-P.G. encore dans divers sanas.

Voici les noms des anciens prisonniers de guerre, actuellement en traitement à l'hôpital Percy, Clamart (Seine), avec l'indication du Stalag où ils furent internés :

Stalag IV A : Jean Fertil (pavillon 2);  
Stalag IV A : Louis Ruans (pavillon 17);  
Stalag VI A/B : Vandembulke (pavillon 24);  
Stalag VI D : Philippe Janailac (pavillon 14);

## UN GESTE à accomplir

Stalag VIII C : Fernand Longeon (pavillon 14);  
Stalag XI A : Jules Soumagne (pavillon 15);  
Stalag XI B : André Pannetier (pavillon 11);  
Stalag XIII A : Paul Simonet (pavillon 12);  
Commandos divers : Guy Piroux (pavillon 11); Connet (pavillon 14); Julien Duchatel (pavillon 3).  
Nous vous invitons à vous mettre le plus tôt possible en rapport avec

## PETITES ANNONCES

### DEMANDES D'EMPLOI

Ancien Officier, dégagé des cadres, recherche emploi de bureau. Connaissances comptables, sérieuses références. S'adresser au Secrétariat de l'Oflag II B.

Ancien prisonnier, comptable, dactylographe, connaissant parfaitement l'anglais et l'allemand, cherche emploi de bureau ou manutention. Sérieuses références, libre de suite. S'adresser à M. Doudelle, 28, rue Carnot, Cormelles-en-Parisis.

Mme Vve Petit, femme d'un camarade de Rawa-Ruska, décédé, cherche emploi caissière ou vendeuse. Lui écrire, 8, rue Fantin-Latour, Paris (10<sup>e</sup>).

Fonctionnaire licencié, Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, recherche un emploi de bureau. S'adresser au Secrétariat de l'Oflag II B.

### OFFRES D'EMPLOI

Prisonnier 33.953 III B-III C, offre véritable situation sérieuse à camarades de Stalag ou Oflag pour représentation facile, sans connaissances spéciales, article utilisé courante, Paris-Banlieue. Téléphoner pour rendez-vous à RIC. 76-47, du mardi au samedi.

### ENTRE NOUS

Pour vos transports et déménagements (Camions jusqu'à 5 tonnes), Transports Bertoux, 14, rue Rouvet, Paris (19<sup>e</sup>). Tél. NORD 59-27. André Bertoux est un ancien du XVII B.

### A VENDRE

A vendre, près de Mantes, Pavillon tout confort : cuisine, salle à manger, 2 chambres, salle de bain, garage, eau, élect., gaz, jardin. Renseignements le mardi au Bureau de l'Amicale du XVII B ou tél. à COPERNIC 25-57.

Propriétés à vendre (libres) :  
2 maisons d'habitation contiguës, à Gennevilliers (Seine), 6 pièces et 3 pièces. Prix : 2 millions.

1 maison d'habitation (ancienne, bon état), 11 pièces, près Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne). Pays de pêche : 650 mille francs.

S'adresser de la part de l'U.N.A.C. à Morin, 10, rue de Neuilly, à Clichy (Seine). Tél. PER 14-92.

### RECHERCHES

— GENEVRE Jacques, soldat du 223<sup>e</sup>, à Wissembourg, fait prisonnier en 1939 à Bendorf, Stalag XII A.C.D. Porté disparu en avril 1945 alors qu'il faisait partie d'une colonne que les Allemands emmenaient dans une direction inconnue. Sa femme, malgré toutes ses recherches n'a jamais pu avoir confirmation de son décès. Elle a un enfant de 13 ans qui ne peut, de ce fait, être reconnu Pupille de la Nation.

— POTTIER Henri, décédé le 4 février 1942 à Lorckingen (Moselle), Pottier eut une broncho-pneumonie à l'Hôpital de Bithurg et, ramené en France à Lorckingen le 23 janvier 1942, il y est décédé et fut inhumé au cimetière de Sarrebourg. Le père de notre camarade serait très heureux de connaître quelques camarades de son fils qui ont pu assister à ses derniers moments.

### LOGEMENTS

Un de nos camarades du 325, devant quitter Laon pour raison de santé, serait reconnaissant à celui d'entre nous qui lui signalerait un logement dans région parisienne. Ecrire Fressart Raymond, 6, rue V.-Basselet, à Laon (Aisne).

Fonctionnaire muté à Paris recherche une ou deux pièces vides avec eau courante. Ecrire à M. Charrel, 49 bis, rue Désiré-Claude, Saint-Etienne (Loire).

## COTE D'AZUR

**Michel Dramais** (Baraque 16 à l'Oflag XVII A)

informe ses camarades qu'il est à leur disposition pour toute location ou achat d'appartement et villa

Agence V.I.C., Route Nationale, Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes)

## A. et R. BARRIÈRE frères

VINS FINS ET SPIRITUEUX

Prix spéciaux aux amicalistes de la part d'Armand Barrière

41 à 45 bis, Cours du Médoc, Bordeaux

(Ancien de l'Oflag XVII A - Baraque 22)

Représentants demandés

10, RUE PIERRE-FICARD PARIS-18<sup>e</sup> A. NOËL EX-P.G.

Fournisseur de la F.N.C.R.G. et œuvres A.C.R.G.

SANS INTERMÉDIAIRES - SANS VOUS DÉRANGER DIRECTEMENT DE MON ATELIER AUX CAMARADES A.C.P.G. EXPÉDITION RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE

Pour vous rendre compte de la qualité de mes appareils règlement après réception et essai.

**CARILLON 621**  
6 LAMPES - ALTERNATIF  
MODELE MOYEN  
GARANTIE : 3 ANS (LAMPES : 6 MOIS) Remise Domicile 13.500  
LONG. 44 cm. - HAUT. 28 cm. - LARG. 24 cm.

12 MODÈLES 5 A 8 LAMPES  
COMBINE RADIO - PHONO  
CATALOGUE GRATUIT  
CADRES ANTIPARASITÉS

SUR DEMANDE, FACILITÉS DE PAIEMENT

## CE QU'EST LE SERVICE D'ACHAT

Nous tenons à rappeler à ceux de nos camarades qui n'ont pas encore profité du très sérieux avantage que peut leur procurer le Service d'Achats qu'ils peuvent demander un carnet de bons de réduction qui leur sera adressé (contre l'envoi de 35 fr. en timbres-poste au G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10<sup>e</sup>).

Ils peuvent également retirer ce carnet de réduction, qui leur sera remis sur présentation de la carte de leur Amicale, au siège du G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10<sup>e</sup>), métro : Gare de l'Est, ouvert tous les jours de 9 à 19 h. sans interruption (sauf le dimanche).

Munis de ce carnet nos camarades pourront obtenir des réductions immédiates de l'ordre de 10 à 25 %, de prix de gros ou de fabrique sur tous leurs achats, notamment : Ameublement, Appareils ménagers, Appareils électriques, tous Appareils de chauffage, Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie, Maroquinerie, Articles de voyage, Habillement, Chaussures (homme, femme, enfant), Lingerie et Bonneterie, Parfumerie, T.S.F., Voitures d'enfant, Jouets, Optique et Lunetterie, Articles de Sport et Camping, Cycles et Motos, Coutellerie, tous les Combustibles, etc., etc...

Nos camarades et leur famille peuvent utilement visiter la très intéressante exposition-échantillonnage qui se tient en permanence au siège du G.E.A., où le meilleur accueil leur sera réservé.

Demandez votre carnet de bons d'achats et utilisez-le en toutes circonstances, vous serez agréablement surpris des économies sensibles que vous réaliserez en vous en servant.

### AVIS IMPORTANT

pour ceux de nos camarades déjà détenteurs d'un carnet  
Bien que les anciens carnets soient toujours valables, les détenteurs d'un carnet dont la couverture n'est pas cartonnée ont intérêt à échanger leur carnet ancien contre celui de la nouvelle édition qui comporte de nouveaux fournisseurs et mentionne quelques augmentations des ristournes consenties à nos amis.

Pour échanger, retourner l'ancien carnet au G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10<sup>e</sup>), avec un timbre-poste pour l'envoi du nouveau.



Pour cruelle que puisse être l'ironie dès qu'elle s'exerce sur certains sujets, il est bien permis de constater que ce titre d'une valse, devenue classique, de Maurice Ravel, conviendrait équitablement, en général, à notre sacro-sainte administration et, plus particulièrement encore, lorsqu'elle est chargée de panser les blessures morales ou matérielles des victimes de la guerre.

Maintes fois, nous nous sommes élevés, ici-même, contre la désinvolte négligence dont les pouvoirs publics français, — à l'inverse de ce que l'on peut enregistrer dans les autres pays, qu'il s'agisse de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis d'Amérique ou de la Belgique, pour ne citer que ceux-là, — ont une fâcheuse tendance à faire montre à l'égard de ceux mêmes à qui le Pays doit de justes réparations.

Nous n'avons pas la naïveté de croire que nos seules protestations puissent suffire à ébranler la pesante inertie de trop nombreux services.

Mais nous voulons pourtant espérer qu'un beau jour, enfin bien édifiés, ceux qui subissent les conséquences de cette néfaste apathie manifesteront leur mécontentement auprès des parlementaires, leurs élus et, en principe, leurs mandataires, dont l'intervention devrait être décisive.

En attendant ce temps, que nous appelons de tous nos vœux, il nous est loisible de revenir sur une question que nous avons posée à diverses reprises et qui, malheureusement, est toujours d'actualité : « Attendra-t-on, — comme on le fit pour le règlement « forfaitaire » des 200 mil-

## “LA PLUS QUE LENTE”...

lions dus aux Mutuelles de camp et réduits d'un trait de plume à 100 millions, — attendra-t-on que les 500 millions du pécule voté par le Parlement à destination des ayants cause des P.G. morts en captivité aient perdu la plus grande part de leur pouvoir d'achat pour se décider à en effectuer la répartition ? »

« Que non pas ! répliquent les services intéressés. Nous ne perdons pas la question de vue. La preuve la meilleure en est que nous avons déjà lancé deux circulaires donnant des directives à ce sujet. »

Le fait est, en soi, indéniable. Toutefois, outre qu'« Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras », il n'est pas toujours exact que 1 et 1 fassent 2 : la deuxième circulaire abrogeant purement et simplement la première, il n'en reste qu'une ayant une valeur positive, si l'on peut dire.

Nous la publions d'autre part, à titre de document et surtout d'exemple de ce que l'on peut faire de mieux dans l'art de se moquer du monde.

En tête et en queue de son

texte, le haut fonctionnaire signataire fait allusion à sa propre circulaire du 28 décembre 1950, dans laquelle « des modifications se sont avérées nécessaires ».

Mais ce qu'il se garde bien d'exposer, c'est que ces modifications auraient pu être évitées si l'on avait daigné tenir compte des utiles suggestions que pouvaient apporter des organisations mieux placées que quiconque sur ce terrain comme sur beaucoup d'autres.

Hélas ! la conviction, — injustifiée, — de son omniscience entraîne le plus souvent l'administration à négliger tout conseil et surtout à n'en point solliciter de qui pourrait lui en fournir d'efficaces.

C'est ainsi que l'on a élaboré la circulaire mort-née du 28 décembre 1950.

C'est ainsi que l'on a perdu des mois avant de « découvrir » qu'un recensement était indispensable, alors que, dès octobre, l'U.N.A.C., sous la plume de son secrétaire général, Marcel Simoneau, rappre-

lait que les bases mêmes de ce recensement se trouvaient dans les listes et les dossiers constitués lors de la répartition des fonds des mutuelles de camp.

Il eût suffi à cette époque d'adresser à chaque ayant droit éventuel un questionnaire extrêmement simple.

Mais, au lieu d'agir ainsi, on a « sorti » une circulaire qu'il a fallu remplacer par une autre non moins lumineuse dans laquelle on laisse espérer, — pour un avenir non déterminé, — la publication des formulaires définitifs.

Car c'est encore là une des mirifiques trouvailles des scribes administratifs : ils invitent les destinataires de la circulaire à demander l'appui de la presse locale pour aviser les ayants droit de ce qu'ils doivent remplir... une formule... qui en est encore à sortir des presses et, peut-être même, de l'esprit d'un quelconque chef de service peu pressé.

N'allez pas croire que nous exagérons : à la date du 10 mars, aucun service, pas plus au ministère des A.C. et V.G., qu'à l'Office national, ou qu'à



l'Office départemental de la Seine, n'était en mesure de délivrer le fameux questionnaire, ni de dire où il s'en trouvait, ni même d'en révéler la contenance exacte.

C'est pourquoi, jusqu'à présent, nous n'avons pas voulu faire entreprendre, par ceux et celles qui nous ont demandé conseil, des démarches que nous craignons encore prématurées et sur lesquelles les Amicales qui composent l'U.N.A.C. ne les aiguilleront qu'à bon escient et le moment venu.

Il est vrai que certaines Associations, — dont nous nous en voudrions de mettre en doute la bonne foi, — se félicitent d'avoir déjà réuni de nombreuses formules remplies en bonne et due forme.

Pourtant, leurs dirigeants sont-ils bien convaincus que tout ne sera pas à recommencer parce que leur imprimé ne sera pas exactement du modèle de celui élaboré par les « idoines ».

Nous serions fort satisfaits et aussi fort étonnés s'il n'en était pas ainsi, par la volonté, — mauvaise mais logique, — des faiseurs d'économies qui président au freinage de tout paiement même s'il constitue une dette sacrée...

...Surtout dans ce cas précis, est-on amené à penser lorsque l'on passe en revue toutes les questions en litige qui touchent les A.C. et V.G... et où ils n'arrivent pas, eux, à toucher leur dû : carte du combattant, rajustement des pensions, soldes de captivité, pécule, marks de camp...

Et nous en passons des mesures de cette « Plus que lente » au rythme de laquelle on nous fait danser devant le buffet.

## La circulaire sur la 1<sup>re</sup> tranche du pécule

Aux termes de l'article 12 de la loi du 8 août 1950 « il est alloué aux ayants cause des prisonniers de guerre décédés en captivité un pécule dont le taux et les modalités d'attribution seront fixés par arrêté du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, du ministre des Finances et des Affaires économiques et du ministre du Budget ».

Les travaux afférents à l'élaboration de l'arrêté ainsi prévu par cet article ont fait ressortir que la mise au point des modalités d'application était nécessairement subordonnée au recensement préalable des bénéficiaires de la loi.

Des formulaires destinés à l'établissement de demandes vous seront prochainement adressés à cet effet.

Dès à présent, je vous demande de bien vouloir utiliser les différents moyens d'information mis à votre disposition — et notamment la presse locale — pour appeler

l'attention des familles des prisonniers décédés en captivité sur le fait que l'ayant cause qualifié pour formuler une demande est, selon le cas et dans l'ordre suivant :

— la veuve bénéficiaire d'une pension allouée au titre du code des pensions militaires ;

— à défaut de celle-ci, les enfants (légitimes, reconnus ou adoptés) mineurs au moment du décès du père ;

— en l'absence de veuve et d'enfants, les ascendants ayant bénéficié des allocations militaires au titre du prisonnier de guerre décédé.

Toutefois, le pécule ne sera pas attribué aux ayants cause lorsque le prisonnier a perçu une solde mensuelle ou les 3/4 au moins du traitement ou salaire qu'il percevait avant son appel sous les drapeaux.

Enfin, les intéressés seront avisés qu'il leur appartiendra d'adresser leur demande :

1° s'ils résident en France, au délégué interdépartemental des anciens combattants et victimes de la guerre dans la circonscription duquel se trouve leur résidence ;

2° s'ils résident dans les territoires et Etats de l'Union Française, les pays placés sous protectorats français ou les territoires sous mandats, au représentant du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre pour le territoire considéré ou, à défaut, au délégué interdépartemental des anciens combattants et victimes de la guerre du département de la Seine ;

3° s'ils résident à l'étranger, au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre (direction interdépartementale des anciens combattants et victimes de la guerre de la Seine) par l'intermédiaire du consulat dont ils relèvent.

Les demandes devront être accompagnées :

1° des pièces établissant la matérialité et la durée de la captivité, notamment par la production du certificat modèle M délivré par le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la guerre, aux ayants cause des prisonniers de guerre décédés ;

2° d'une pièce légalisée attestant la profession ou l'emploi du prisonnier décédé au jour de sa mobilisation ;

3° d'une déclaration attestant que le prisonnier n'a perçu pendant sa captivité ni solde, ni traitement, ni salaire.

Des modifications s'étant avérées nécessaires, la présente circulaire remplace la circulaire n° 1074 SDF du 28 décembre 1950 qui est abrogée.

Le Directeur du Cabinet :  
H. Vinel.

## NOUVELLES...

### Voyage au tarif des congés payés

Ainsi que nous l'avons déjà fait connaître à nos lecteurs, la loi du 1<sup>er</sup> août 1950, accordant des facilités de transport par chemin de fer aux bénéficiaires d'une rente, pension, retraite, allocation, ou d'un secours viager versé au titre d'un régime de Sécurité Sociale, ouvre aux personnes qu'elle vise le droit à un voyage « aller et retour » par an sur les réseaux de la S.N.C.F., quelle que soit la distance parcourue, au tarif des congés payés.

Elle est applicable, conformément aux termes de son article 2, aux veuves de guerre non remariées ayant au moins 2 enfants d'âge scolaire à leur charge et aux orphelins de guerre.

Précisons qu'en l'occurrence les victimes de guerre dont il s'agit sont :

1° les veuves de guerre qui, non remariées et titulaires d'une pension, en application de la loi du 31 mars 1919 et des lois subséquentes, des lois du 24 juin 1919 et 20 mai 1946 ainsi que des lois subséquentes, ont à leur charge au moins 2 enfants de moins de 15 ans ;

2° les orphelins de guerre de père et de mère, mineurs, ainsi que les enfants âgés de moins de 15 ans à la charge des veuves de guerre non remariées, étant entendu que la mère et les enfants doivent voyager ensemble à l'aller, le retour pouvant être effectué en deux groupes.

Les demandes de billets seront établies sur des formules spéciales délivrées dans les gares.

Les documents à produire par les intéressés à l'appui des demandes sont :

— pour les veuves de guerre, leur titre de pension ou d'allocation provisoire d'attente et une attestation du maire de leur commune stipulant qu'elles ont à leur charge au moins 2 enfants de moins de 15 ans. Le formulaire précité comportera d'ailleurs un cartouche spécial en vue de cette attestation ;

— pour les orphelins, leur carte de Pupilles de la Nation que les offices départementaux devront surcharger, pour la circonstance, au recto, en haut et à droite, de la mention « O.G.C. » (Orphelin de guerre complet).

L'entrée en vigueur de ces dispositions entraînant des dépenses nouvelles est en conséquence sub-

## ...ET ÉCHOS

ordonnée au vote de crédits correspondants qui doit intervenir, à l'occasion de l'adoption du budget de 1951. Ce n'est donc qu'à ce moment que les services de la S.N.C.F. seront saisis de toutes instructions utiles et en mesure de répondre aux demandes des intéressés.

### L'hébergement des veuves de guerre

Par décision de la Commission Permanente de l'Office National, en date du 30 janvier 1951, les veuves de guerre non remariées bénéficieront, le cas échéant, des secours réservés jusqu'ici aux anciens prisonniers de guerre, aux déportés, aux démobilisés des cam-

pagnes 1939-1945 et d'Indochine, en matière d'hébergement dans des Centres de Repos, ou des Etablissements hospitaliers.

Les demandes des intéressées seront soumises à la Commission compétente dans les mêmes conditions que celles des catégories de victimes de guerre sus-visées.

### Relèvement du plafond de la participation des hébergés dans leurs frais de séjour

Les commissions compétentes ont décidé de porter de 50.000 francs à 60.000 francs le montant maximum annuel de la participation des pensionnés de guerre et anciens combattants à leurs frais d'hébergement dans les Foyers administrés par l'Office National.

Par ailleurs, le montant de la somme laissée à la disposition des hébergés pour faire face à leurs menues dépenses a été relevé de 5.000 à 6.000 francs.

Ces nouvelles dispositions sont applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1951.

### A travers la littérature P.G.

Parmi les témoignages sur la vie des K.G., sur notre vie à tous, nous vous rappelons quatre livres « La guerre des Humbles », de Georges Moussel, ex-VI G (395 fr. port compris ; 425 fr. en envoi recommandé) ;

« Histoires du Temps perdu », édité par le Stalag V B. (Un fort volume de 256 pages : 350 fr.) ;

« Le pain moisi », de G. Bichard, président de l'A.D.C.P.G. de l'Allier (200 fr. franco) ;

« L'appel d'Ève », du même auteur (150 fr. franco).

Adressez vos commandes et mandats à l'U.N.A.C., 68, Chaussée d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>), C.C.P. Paris 3152-11.

## CONGRÈS RÉGIONAL DU GROUPEMENT DES AMICALES DE CAMPS DE LA RÉGION LYONNAISE

groupant les Amicales des départements de :

l'Ain, la Drôme, l'Isère, la Loire, le Rhône, la Saône-et-Loire

Samedi 31 Mars

et

Dimanche 1<sup>er</sup> Avril 1951

Au Cercle « Notre Baraque », 23, rue Neuve, Lyon

Sous la présidence de René Seydoux, Président de l'Union Nationale des Amicales de Camps, assisté des membres du Bureau de l'U.N.A.C. et des représentants des Amicales Nationales

Samedi 31 mars 1951, à 9 heures et à 14 heures : Réunion des Commissions ;

Dimanche 1<sup>er</sup> avril 1951, à 9 heures : Assemblée plénière ;

à 12 heures : Repas au Cercle.

# LE CARNET DU V B

## NAISSANCES

Devant les résultats que nous avons proclamés ici, nous ne pouvons que penser que l'air du Waldho est particulièrement recommandé pour la reproduction. Quels dégâts, mes amis. Le mois dernier, c'était notre pharmacien, Lefort, notre immortel Papillon, qui nous annonçait la venue au monde d'une jolie libellule. Aujourd'hui, nous sommes heureux d'annoncer aux foules la naissance de Jean-Louis Tepper, fils de son père, le maître chirurgien-dentiste bien connu, et de Madame.

M. et Mme Emile Cartiaux et leurs fils sont heureux d'annoncer à leurs nombreux amis la naissance de leur troisième fils, Dominique. Cet heureux événement est arrivé le 13 novembre 1950. *Félicitations aux heureux parents et longue vie et prospérité aux nouveaux V B.*

## FIANÇAILES

Nous sommes heureux d'annoncer à ses nombreux amis les fiançailles de Georges Colomban avec Mlle Benoîte Sisco, 19, boulevard Paoli, à Bastia. *Toutes nos félicitations aux futurs époux.*

## DECES

Notre grand ami Georges Galtier a la douleur de nous faire part du décès de son père.

*Que Georges et sa famille veuillent bien recevoir ici les condoléances attristées de tous leurs amis de l'Amicale.* M. Galtier était un assidu de nos réunions et c'est un grand ami que nous perdons.

Louis Lombard, 51, rue aux Paveurs, à Abbeville (Somme), adhérent n° 937, a la douleur de nous annoncer la mort de sa femme, survenue le 7 janvier dernier.

*Que ce camarade reçoive ici, avec nos sincères condoléances, l'assurance de toute la sympathie de ses amis de l'Amicale.*

## AU COURRIER

Que devient « La Riflette » ? C'est une question que nous posent souvent nos correspondants se rappelant la taille rabelaisienne et les propos truculents de l'ex-marmiton du Waldho. Nous ne pouvons malheureusement que leur donner des nouvelles anciennes et leur signaler que notre bon gros Rifle doit toujours habiter, 87, avenue Wilson, à St-André-les-Vergers (Aube). Espérons que cette mise en demeure de répondre incitera notre ami à manifester sa joviale vitalité par une lettre bien tassée.

Des excuses qu'il ne devrait pas être seul à faire. Notre ami Songis Fernand, 2, rue Girardot, à Montreuil (Seine), s'excuse en effet de payer sa cotisation avec un léger retard. Alors qu'en pensez-vous, les retardataires ? Nous croyons que l'ami Songis ne devrait pas être seul à faire acte de contrition. Il adresse à tous son meilleur souvenir et toutes ses amitiés.

De Bourg-Fidèle (Ardennes), un bien joli nom de notre beau pays de France, l'ami Berteaux Maurice nous envoie une commande de « Histoires du Temps Perdu ». Il se rappelle au bon souvenir des anciens K.G.

De notre ami Guichard Henri, à La Miltais-Blain (Loire-Inférieure), un grand et fraternel bonjour à tous les camarades du V B.

Les anciens cuistots du Waldho manifestent leur présence. Nos amis François Marchal, à Eloyes (Vosges), et notre grand Bernard Jeangeorges adressent leurs amitiés à tous les anciens du V B. Notre camarade Désiré Harry, 24, rue Pasteur, à Lille (Nord), adresse son bonjour à tous les camarades de l'hôpital, en particulier à ceux de la chirurgie.

Notre ami Charley Gédon a quitté Biarritz et a fixé ses pénates à Blaye, 14, rue Brun, où il exerce ses talents de chirurgien-dentiste. Allo ! allo ! les Girondins,

ne cherchez pas plus loin votre spécialiste. Et l'ami Gédon sera heureux de retrouver des anciens du V B.

Encore un du Waldho qui ignorait l'existence de l'Amicale. Grâce à l'obligeance de notre sympathique toubib, notre ami Auzias, nous avons réussi à contacter notre camarade Tanguy, ex-infirmier et ex-pensionnaire de la chambre 39. L'ami Jules sera heureux de retrouver son copain de popote. Quant à nous, nous sommes heureux d'accueillir dans la communauté V B un ami fidèle des bons et mauvais jours. Voici l'adresse de Tanguy Jean, 48, rue Ch.-Dupont prolongée, à Auchel (Pas-de-Calais). Il adresse son amical bonjour à tous ceux qu'il a connus à Villingen et à Rheinfelden où il a été infirmier de septembre 1940 à mai 1942. Il espère aussi recevoir des nouvelles de ses anciens amis. Notre rédacteur en chef lui adresse son amical souvenir ainsi que celui de Langevin, Hardy, Nadler.

De notre ami Pierre Jean, rue Capdeville, à Saint-Hippolyte-du-Fort :

## La pêche au Kommando

Dans ce petit Kommando de culture, où étaient une vingtaine de Gefangs, la garde était assurée par une seule sentinelle.

On envoyait là un blessé en voie de guérison ou un vieux malade et on en changeait assez souvent.

A ce moment-là, la garde était assurée par un vieux maniaque qui avait une idée en tête : celle d'élever des poissons rouges.

Il logeait au premier étage et avait sur le bord de sa fenêtre un petit aquarium. Les Gefangs étaient logés au-dessus, au deuxième étage.

Or, par un mystère incompréhensible, les poissons quittaient l'aquarium et se retrouvaient dans le bassin de la fontaine dans la cour.

Notre Chleuh les remettait dans l'aquarium où ils ne tardaient pas à crever. Il en achetait d'autres qui subissaient le même sort.

Il quitta le Kommando sans avoir compris qu'un Gefang amateur de pêche s'était procuré un fin hameçon et avait monté une ligne. De l'étage au-dessus, il pé-

Longue vie et prospérité à l'Amicale. Meilleurs vœux pour les anciens camarades du V B et V C (Kommandos de Fribourg-en-Brisgau, Intendance Militaire, Mobil Tabak Krankenhaus Engler) de la part de Jean Pierre le poète, en souvenir du « Temps perdu » passé ensemble.

Notre ami Bordehore Robert, à Magny (Moselle), nous adresse une commande de « Histoires du Temps Perdu » et adresse à tous ses camarades de captivité son meilleur souvenir.

De passage à l'Amicale, nos camarades Heinrich Denis, 29, rue

## Nos Assemblées mensuelles

LE DIMANCHE

1<sup>er</sup> AVRIL 1951

LE JEUDI

10 MAI 1951

à 18 h. 30

## Souvenirs d'un passé toujours présent

chait le poisson rouge et le jetait ensuite d'une main sûre dans le bassin.

Mais notre Chleuh partit avec la conviction qu'on lui vendait des poissons-volants.

## Une évasion manquée...

La firme Bohle fabriquait de la toile pour avions et je vous prie de croire que cette toile a servi à l'habillement de pas mal de Gefangs. Mais ce n'est pas de cela que je veux vous entretenir aujourd'hui.

Dans cette firme, travaillaient une quarantaine de prisonniers et plusieurs d'entre eux réussirent à s'évader dans des wagons que l'on dirigeait vers la France.

Lecourbe, Paris, et Zwarg Paul, 10, rue Docteur-Villème, à Meudon (Seine-et-Oise), adressent un bonjour amical à tous les anciens du V B.

Le 11 novembre 1950 fut un grand jour de liesse à Fouilletourte, dans la Sarthe. Un enfant du pays recevait la Médaille militaire, la Croix du combattant et la Médaille des évadés. C'est notre grand ami Robert Lavigne qui avait l'honneur de se voir attribuer ces magnifiques distinctions en récompense de sa belle conduite militaire. Tous ses amis du Stalag sont heureux de l'honneur qui lui échoit et lui adressent leurs sincères félicitations en attendant le vin d'honneur au Bouthéon.

En nous passant commande de « Histoires du Temps Perdu », Lavigne adresse son amical souvenir à Nadler, Debroy, Galtier, Gehin, Rupe et Cie, sans oublier Rifle, « le sanglier », — qui laisse tomber ses copains de terroir et ne donne plus signe de vie, — et adresse ses respects au commandant Payrau qui l'a si bien « couvé » au Waldho.

Notre ami l'abbé Gabriel Buis, 7,

impasse des Capucins, à Menton, nous adresse une lettre charmante dont nous nous faisons un grand plaisir de publier quelques extraits :

*Le mandat de 1.000 fr. a dû vous parvenir. Veuillez en distraire le renouvellement de la cotisation 1951 et affecter le reste à notre caisse d'entraide. Mon seul regret est de ne pouvoir faire davantage et d'être si éloigné de vous tous. J'aimerais tant être présent à vos fêtes, mais je suis de cœur avec vous qui vous dévouez sans compter et je vous exprime, avec mes meilleurs vœux, l'assurance de ma fidèle amitié... Que, si d'aventure un ancien du V B osait pousser jusqu'à Menton, il veuille bien m'en prévenir. C'est avec grande joie que je l'accueillerai.* Ce sont de telles lettres qui nous paient de tous nos efforts. Si parfois, devant l'indifférence de quelques-uns, le découragement nous gagne, nous puisons des forces nouvelles et combien vivifiantes dans la lecture de notre courrier. Et merci à notre cher abbé Buis de sa belle manifestation de sympathie.

Notre ami Gabriel Ribot, rue du Hibé, à Tartas, nous adresse de ses landes lointaines un bon souvenir à tous.

Notre ami Pion Virgile, Direction des P.T.T. du G.M.Z., F.O. S. P. 50403, B.P.M., nous envoie ses amitiés.

Amical souvenir et vœux de bonne année à tous les anciens du V B. de notre ami Edmond Demonte, graveur décorateur, 6, rue St-Georges, à Nancy, et en particulier à ceux des Bureaux du camp, de l'hôpital et des Kommandos de Tuttingen.

Et voici des nouvelles de « Toto ». Ceux du camp et de l'hôpital, à l'énoncé de ce diminutif, reverront par la pensée notre ami Conraux Lucien, de Blenod-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle). Notre ancien bouif adresse à tous ses amis du V B un amical bonjour et en particulier à Langevin, au « P'tit chef », et aux amis qui l'ont aidé dans sa folie (!). Et, si votre humeur voyageuse vous fait passer à Blenod-lès-Toul, arrêtez-vous chez « Toto » qui vous invite à boire la mirabelle dans le seau du cheval. Une douce manie qui lui est restée de son passage à l'Infektion.

Notre ami Lucien Lagny, que notre charmante secrétaire s'obstine à prénommer Auguste (sans raison d'ailleurs, à moins que ce ne soit son faible pour les choses impériales), nous adresse un beau mandat de 1.500 fr. pour sa cotisation 1951 et une inscription à « Histoires du Temps Perdu ». Il envoie son amical souvenir à tous et en particulier aux anciens de Tailfingen. Merci, Lagny, d'avoir un si beau geste pour nos camarades infortunés.

Notre camarade Eugène Jeandot, Les Hays (Jura), nous prie de transmettre son amical bonjour à tous les anciens du V B.

Amitiés à tous les camarades du V B, en particulier à Yves Gladine, de la part de notre ami Quichaud, chirurgien-dentiste, à Lurcy-Lévy (Allier). (Merci pour le mandat.)

Notre camarade A. Oudin, 24, rue du 19-Novembre, à Montigny-lès-Metz (Moselle), se rappelle au bon souvenir de tous les anciens du V B.

Notre camarade René Bouillon, rue de Paris, Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche), adresse son meilleur souvenir à tous les copains.

Bonjour à tous les copains du V B, d'André Vandriessche, 68, rue Jacquart, à Hellemmes (Nord).

## Duel d'un policier français et d'un juge allemand au détriment d'un huissier teuton

(Suite et fin)

A la mine déconfite des Allemands, les P.G. français compriment que le Mle 01 était loin. Mais, là, ils se trompaient car Durand, quelques jours plus tard, trinquait en compagnie d'un P.G. (sous-officier du 3<sup>e</sup> Génie, d'Arras, employé au bureau de l'homme de confiance français) dans un café de... Villingen. Mais oui !... Ayant ainsi porté un « toast »

au capitaine Fricke, officier de justice, le Mle 01 éprouva encore le besoin (c'était urgent) de rencontrer un sien cousin (n'est-ce pas, Emile, de la Barackenpost) non loin du cimetière de... Villingen.

Il aurait pu poster à Villingen une carte postale de cette ville et l'adresser à Fricke. Charitable et

ne voulant pas avoir sur la conscience une mort consécutive à une défaillance cardiaque, Durand préféra s'abstenir.

Le soir même, le Mle 01 reprenait sa route, atteignant Paris quelques jours plus tard, satisfait en pensant à la tête que devait faire l'huissier Goetz, victime innocente de ce duel Police-Justice dont il sortait vainqueur.

## Chez les V de l'Isère

Kommando d'amitié, l'Amicale des Stalags V vient de tenir son Assemblée générale.

Echanges de vues sur les problèmes P.G. actuels, souvenirs de captivité, puis élection des nouveaux responsables.

Voici le Bureau 1951 :

Président : REPITON-PRENEUF

Secrétaire : CHABERT André

Treasorier : MARCHE

Membres : ESCUDIER, CHEREL

Un « cinq » dynamique qui, comme par le passé, ira de l'avant.

## FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé

## RYSTO Raymond

Ex-N° 5305

Membre de l'Amicale N° 543

## SALLES A MANGER CHAMBRES

A COUCHER ENSEMBLE STUDIO REGENCE EN MERISIER

FAUTEUILS BRIDGES CANAPES - LITERIE DEPOSITAIRE DE CHAISES DE CUISINE ET CHAISES RUSTIQUES PAILLEES

Facilités de paiement sur demande

Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDerot 45-07

Métro : NATION

## Au calendrier P. G.

Un concours de boules, à Saint-Martin-d'Hères (banlieue grenobloise), le 3 juin, lors du festival P.G., est organisé par l'U.N.A.C. de l'Isère, avec le concours de la section A.P.G. de Grenoble, sans oublier son classique banquet fixé au mois d'avril.

Adhésions, renseignements à André Chabert, 10, place Notre-Dame, Grenoble, qui attend la venue de tous les camarades des V de l'Isère.

## ENTRE NOUS

M. Liblin André, 5, rue Médéric, Paris (17<sup>e</sup>), recherche emploi vendeur librairie, journaux, connaissant l'allemand et la sténo-dactylographie.

## MAISONS RECOMMANDEES

FAURE, Fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2<sup>e</sup>).

G. MENIER, Optique, Photo, Cinéma, 22, rue du Faubourg - Saint - Martin, Paris (10<sup>e</sup>).

Le Gérant : PIFAULT

Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris

## HISTOIRES DU TEMPS PERDU

### Le livre du Stalag V B

en vente au siège de l'Amicale

PRIX : 350 fr.



Waterman

La meilleure encre...

PERMANENTE

ENCRE Waterman

FAIT JIF PARIS

traitée à l'HEXA-fluid